Commission de la présidence du conseil

Les activités des commissions permanentes

Bilan 2020

Rapport déposé au conseil municipal le 22 février 2021
et au conseil d'agglomération le 25 février 2021

Montréal

Service du greffe
Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs
et au Bureau de la présidence du conseil
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Présidence

Mme Suzie Miron
Arrondissement de
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Vice-présidences

M. François Limoges
Arrondissement de
Rosemont–La Petite-Patrie

Mme Chantal Rossi
Arrondissement de Montréal-Nord

Membres

M. Sterling Downey
Arrondissement de Verdun

Mme Marianne Giguère
Arrondissement
Le Plateau-Mont-Royal

Mme Andrée Hénault
Arrondissement d'Anjou

M. Normand Marinacci
Arrondissement de
l'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

M. Peter McQueen
Arrondissement de
Côte-des-Neiges–
Notre-Dame-de-Grâce

Mme Marie-Josée Parent
Arrondissement de Verdun

M. Aref Salem
Arrondissement de Saint-Laurent

Mme Lise Zarac
Arrondissement de LaSalle

Montréal, le 22 février 2021

Mme Valérie Plante

Mairesse de Montréal
Hôtel de ville de Montréal - Édifice Lucien-Saulnier
155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Madame la Mairesse,

Pour la sixième année consécutive, la Commission de la présidence du conseil a pris l'initiative de produire, conformément au *Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal* (06-009), un rapport intitulé *Les activités des commissions permanentes - Bilan 2020*. Ce rapport vise à faire état des travaux réalisés par les onze commissions permanentes du conseil au cours de cette année marquée par une pandémie mondiale.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Mairesse, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(original signé)

Suzie Miron
Présidence

(original signé)

Stéphanie Espach
Secrétaire recherchiste

COLLABORATIONS ET REMERCIEMENTS

Coordination à la rédaction

Mme Stéphanie Espach, secrétaire recherchiste

Collecte de données et rédaction

Mme Lydia Atrouche, secrétaire recherchiste

Mme Julie Demers, secrétaire recherchiste

Mme Myriam Laforce, secrétaire recherchiste

Mme Linda Lajeunesse, secrétaire recherchiste

Supervision

Mme Marie-Eve Bonneau, cheffe de division, division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil, Service du greffe

Édition graphique

Division image de marque et stratégie numérique, Service de l'expérience citoyenne et des communications, février 2021

Crédits photographiques

M. Sylvain Légaré

Remerciements

Nous remercions les membres de la Commission de la présidence du conseil, ainsi que toutes les personnes élues qui s'investissent au sein de ces instances. Nous tenons également à souligner la contribution des services municipaux qui soutiennent les travaux des commissions.

Finalement, nous remercions chaleureusement les citoyennes et citoyens montréalais qui s'intéressent et participent activement aux activités des commissions permanentes.

Cet engagement commun contribue à faire de Montréal une ville plus participative, équitable et plurielle.

Table des matières

Coup d'œil sur l'année 2020 6
Une année sous le signe de l'adaptation et de la résilience 6
Quelques réalisations 7
L'année 2020 : en chiffres 7
Les commissions permanentes 8
Mission 8
Les 11 commissions permanentes 9
Cadre légal 9
Un peu d'histoire 9
Activités 2020 10
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports 11
Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation 13
Commission sur le développement social et la diversité montréalaise 15
Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs 17
Commission sur l'examen des contrats 19
Commission sur les finances et l'administration 23
Commission sur l'inspecteur général 25
Commission de la présidence du conseil 27
Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal 29
Commission sur la sécurité publique 30
Commission sur le transport et les travaux publics 32
Conclusion 35

COUP D'ŒIL SUR L'ANNÉE 2020

Une année sous le signe de l'adaptation et de la résilience

Adaptation et résilience; deux mots qui résument cette année particulière pour les commissions permanentes, mais également pour l'ensemble de l'administration montréalaise et la population en général.

Dans un contexte incertain lié à la pandémie de COVID-19 où le cadre légal et réglementaire n'a cessé d'évoluer tout comme les normes de santé publique en vigueur, les instances décisionnelles et de participation publique ont été les premières sollicitées dès mars 2020 afin de mettre en place des alternatives pour continuer à faire vivre la démocratie et encourager la participation citoyenne. Ceci a constitué un défi de taille dans un contexte inédit et mouvant.

Au cours de cette année exceptionnelle, une attention particulière a été portée par chacune des commissions à ne pas surcharger les équipes administratives des différentes unités d'affaires de la Ville déjà mobilisées par les mesures d'urgence et sur le terrain. Les calendriers de travail ont donc dû s'ajuster tout au long de l'année à cette nouvelle réalité.

Ainsi, certaines consultations publiques qui devaient être menées en 2020 ont été reportées, comme celle portant sur les orientations à l'étude pour la mise en valeur des ensembles industriels d'intérêt patrimonial sur le territoire de la Ville de Montréal, afin de ne pas solliciter des partenaires du milieu déjà fragilisés par la pandémie. D'autres ont vu leur processus se clore en mode virtuel considérant l'importance de la mobilisation du milieu et la nature des sujets traités dans le contexte actuel comme la *Politique montréalaise pour l'action communautaire* ou la problématique des locaux commerciaux vacants.

Aussi, si cette année a été marquante et exigeante à bien des égards, elle a également permis de démontrer la grande capacité d'adaptation et de résilience des équipes qui soutiennent les commissions permanentes, des personnes élues, ainsi que des citoyennes et citoyens. Plusieurs travaux des commissions permanentes se sont poursuivis en mode virtuel, des assemblées publiques en ligne ont été organisées, des outils de participation en direct ont été expérimentés. Les commissions permanentes ont pu bénéficier du support essentiel des équipes du Service des technologies de l'information pour accompagner la gestion du changement et identifier des solutions pour le mode virtuel.

Les premières données collectées montrent que la participation du public n'a pas failli malgré ces nouvelles mesures. La participation en ligne a permis une plus grande diversité d'interventions, en plus de permettre une meilleure conciliation vie personnelle-travail. La réflexion est déjà bien amorcée pour tirer les leçons de ces derniers mois et identifier les pratiques qui pourraient être instaurées de façon permanente au retour à la normale, comme les outils de participation en direct.

Avec cette nouvelle donne, l'année 2020 a confirmé la nécessité d'accélérer le virage numérique des commissions permanentes pour une meilleure visibilité des travaux et une participation citoyenne renouvelée. La poursuite de l'intégration des travaux des commissions permanentes à la plateforme *montreal.ca* permettra d'assoir ce virage.

Quelques réalisations

- Mise en place de nouveaux outils de participation en ligne et en direct et réflexion concertée avec d'autres unités de la Ville sur les pratiques à garder au retour à la normale;
- Tenue de la deuxième consultation publique en vertu du service numérique du droit d'initiative;
- Suivi du projet pilote d'accueil du public pour rendre la participation aux assemblées publiques moins intimidante et l'accueil plus chaleureux. Un guide d'information a été rédigé à l'intention du personnel dédié à l'accueil et à la sécurité de l'hôtel de ville. Ce guide vise à systématiser l'accueil et l'accompagnement du public qui prend part aux consultations. L'implantation est prévue lors du retour des assemblées en personne;
- Étude publique des budgets de fonctionnement 2021 et du Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2021-2030 tenue entièrement en mode virtuel.

L'année 2020 : en chiffres

59 **activités publiques**

79 **personnes élues engagées**

123 **séances de travail**

127 **rapports déposés**

Les commissions permanentes

Une commission est un groupe de travail composé de personnes élues nommées par le *conseil municipal* et le *conseil d'agglomération*. Il peut s'agir de membres des conseils d'arrondissement, du conseil municipal et du conseil d'agglomération. À Montréal, une centaine de personnes élues siègent au sein de onze commissions permanentes couvrant chacune un domaine d'activité spécifique.

Les commissions permanentes mènent des processus de participation et de consultation publiques dans leur champ de compétences respectif, réalisent des études et formulent des recommandations sur divers enjeux d'intérêt municipal.

Les commissions permanentes constituent les principales instances d'interaction entre la population montréalaise et les personnes élues, tant par le volume d'activités, que par leur composition et le fait qu'elles alimentent directement la prise de décision des membres du comité exécutif, du conseil municipal et du conseil d'agglomération de Montréal.

Par leurs observations, réflexions et recommandations, les commissions permanentes participent au renforcement de la démocratie municipale.

Mission

Conformément à la *Loi sur les cités et villes* et à la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), leur mission consiste à éclairer la prise de décision des membres du conseil municipal et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

Chacune des commissions permanentes a pour fonction d'étudier tout objet inscrit à son programme d'activités et de faire au conseil municipal ou d'agglomération, dont elle relève directement, les recommandations qu'elle juge appropriées. Elles peuvent également recevoir des mandats ponctuels du conseil municipal ou du conseil d'agglomération. Finalement, elles ont la possibilité d'exercer leur droit d'initiative afin d'étudier tout sujet qu'elles jugent approprié, et ce, dans leur champ de compétences respectif.

Les 11 commissions permanentes

Les commissions permanentes relèvent directement soit du conseil municipal, soit du conseil d'agglomération, selon le dossier à l'étude. Une seule commission est de compétence municipale, la Commission de la présidence du conseil. Deux commissions sont strictement de compétence d'agglomération, la Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal et la Commission de la sécurité publique. Les huit autres commissions étudient des dossiers de compétence municipale et d'agglomération.

Nom de la commission	Compétence	Nombre de membres
Culture, patrimoine et sports	Municipale et agglomération	11
Développement économique, urbain et habitation	Municipale et agglomération	11
Développement social et diversité montréalaise	Municipale et agglomération	11
Eau, environnement, développement durable et grands parcs	Municipale et agglomération	11
Examen des contrats	Municipale et agglomération	11
Finances et administration	Municipale et agglomération	12
Inspecteur général	Municipale et agglomération	12
Présidence du conseil	Municipale	11
Schéma d'aménagement et développement de Montréal	Agglomération	6
Sécurité publique	Agglomération	9
Transport et travaux publics	Municipale et agglomération	11

Cadre légal

À l'exception de la Commission sur l'examen des contrats et de la Commission sur l'inspecteur général, les commissions permanentes sont régies par la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), ainsi que par les dispositions du *Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal* (06-009) et du *Règlement sur les commissions permanentes du conseil d'agglomération* (RCG 06-024).

La Commission de la sécurité publique est la seule qui doit obligatoirement être créée en vertu de la loi : sa composition, neuf membres incluant le représentant du gouvernement du Québec, est définie à l'article 72 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Un peu d'histoire

En 1987, les six premières commissions permanentes du conseil ont été mises en place par l'Administration du maire Jean Doré, afin de démocratiser l'appareil municipal. Il faut rappeler que la Ville de Montréal faisait à l'époque figure de proue en la matière, étant la première municipalité autorisée par le gouvernement du Québec à se doter de telles instances d'aide à la prise de décisions. Ces commissions sont donc parmi les plus anciennes instances consultatives au Québec, précédant le Bureau de consultation de Montréal, mis sur pied en 1989, lui-même ancêtre de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) qui a vu le jour en 2002.

Depuis plus de trente ans, les multiples consultations publiques menées par les commissions permanentes ont permis à un grand nombre de personnes de s'informer à propos d'enjeux municipaux de toutes sortes et de faire valoir leurs points de vue, directement aux personnes élues, sur une multitude de sujets d'ordre municipal et d'intérêt public.

Activités 2020

Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports (CCPS) est une instance de consultation publique qui étudie des dossiers et consulte la population pour éclairer la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil municipal et au conseil d'agglomération, entre autres sur les sujets suivants :

- le patrimoine;
- le réseau des bibliothèques;
- le réseau Accès Culture;
- les ateliers d'artistes et l'art public;
- l'élite sportive;
- les événements sportifs d'envergure.

Présidence

Mme Anne-Marie Sigouin, conseillère de ville, arrondissement Le Sud-Ouest, conseillère désignée, arrondissement de Ville-Marie

Vice-présidences

M. Robert Coutu, maire, ville de Montréal-Est

M. Benoit Langevin, conseiller de ville, arrondissement de Pierrefonds–Roxboro

Membres

M. Younes Boukala, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Lachine

Mme Michèle Flannery, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Lachine

Mme Christine Gosselin, conseillère de ville, arrondissement de Rosemont–La-Petite-Patrie

M. Jocelyn Pauzé, conseiller de ville, arrondissement de Rosemont–La-Petite-Patrie

Mme Mindy Pollak, conseillère d'arrondissement, arrondissement d'Outremont

Mme Chantal Rossi, conseillère de ville, arrondissement de Montréal-Nord

Mme Christina Smith, mairesse, ville de Westmount

M. Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement, arrondissement Le Sud-Ouest

Objet d'étude en séances publiques

- Aucun

Objets d'étude en séances de travail

- Préparation de la consultation portant sur des orientations à l'étude pour la mise en valeur des ensembles industriels d'intérêt patrimonial sur le territoire de la Ville de Montréal (CM19 1380)
- Étude du bilan de mi-parcours de la mise en œuvre du *Plan d'action en patrimoine 2017-2022*

Nombre de séances

Assemblée publique : 0	**Séances de travail : 3**

Rapport

- Aucun

À la loupe

Patrimoine industriel
Identifier collectivement les meilleurs outils de conservation et de mise en valeur des ensembles d'intérêt

Le mandat de consultation portant sur des orientations à l'étude pour la mise en valeur des ensembles industriels d'intérêt patrimonial sur le territoire de la Ville de Montréal représentait le projet phare à mener par la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports (CCPS) en 2020. Considérant la fragilisation des partenaires du milieu dont les activités se sont trouvées bouleversées dès le mois de mars avec des préoccupations toutes autres, constituant un contexte non favorable à la mobilisation, la réalisation du volet public de ce mandat a été reportée à l'année 2021.

En collaboration étroite avec l'équipe de la Division du patrimoine à la Direction de l'urbanisme du Service de l'urbanisme et de la mobilité, la Commission a néanmoins œuvré, tout au cours de l'année 2020, à la préparation de cette étude avec l'objectif de vulgariser la documentation qui sera rendue publique, et de développer des outils cartographiques interactifs pour faciliter la compréhension du dossier.

Ce faisant, la Commission vise à susciter l'intérêt des urbanistes et des organismes spécialisés en patrimoine, mais également de l'ensemble des citoyennes et citoyens qui ont une connaissance fine et inédite des sites patrimoniaux qui participent à la définition de l'identité de plusieurs quartiers montréalais. Il est à noter que les résultats de la consultation publique à venir permettront d'alimenter les travaux d'élaboration du futur *Plan d'urbanisme et de mobilité*.

Perspectives 2021

Aux activités à mener dans le cadre de la consultation sur le patrimoine industriel mentionnées précédemment s'ajoute à l'agenda 2021 de la Commission, l'étude d'une motion relative à l'identification d'un lieu public permettant d'honorer la mémoire et le legs unique du pianiste et compositeur de jazz montréalais de renommée mondiale Oscar Peterson.

Il s'agit d'un mandat confié à la Commission par le conseil municipal le 17 novembre 2020 (résolution CM20 1196). Il est prévu de le réaliser dans la première moitié de l'année 2021, avec la collaboration du comité de toponymie de la Ville de Montréal.

Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

La Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation (DEUH) est une instance de consultation publique qui étudie toute question qui porte sur le développement économique, le territoire et l'habitation. Elle consulte la population pour éclairer la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil municipal et au conseil d'agglomération, entre autres sur les sujets suivants :

- l'apport des établissements d'enseignement supérieur (cégeps et universités);
- les activités du Port de Montréal et de l'aéroport;
- les parcs industriels;
- les centres de congrès;
- la réglementation liée à l'urbanisme et à la salubrité et à l'entretien des logements, etc.

Présidence

M. Richard Ryan, conseiller de ville, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal, et conseiller de ville désigné, arrondissement de Ville-Marie

Vice-présidences

M. Robert Coutu, maire, ville de Montréal-Est

M. Dominic Perri, conseiller de ville, arrondissement de Saint-Léonard

Membres

M. Luc Gagnon, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Verdun (à partir du 25 août 2020)

M. Yves Gignac, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Mme Fanny Magini, conseillère d'arrondissement, arrondissement d'Outremont

M. Hadrien Parizeau, conseiller de ville, arrondissement d'Ahunstic-Cartierville (à partir du 25 août 2020)

M. Yves Sarault, conseiller d'arrondissement, arrondissement de l'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Mme Christina Smith, mairesse, ville de Westmount (à partir du 30 janvier 2020)

Mme Véronique Tremblay, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Verdun

Mme Maeva Vilain, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

À noter que M. Alex Bottausci, maire, ville de Dollard-des-Ormeaux a siégé comme membre à la commission jusqu'au 30 janvier 2020; de même que MM. Younes Boukala, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Lachine, et Jocelyn Pauzé conseiller de ville, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie qui ont siégé jusqu'au 25 août 2020

Objet d'étude en séances publiques

- La problématique des locaux commerciaux vacants sur les artères commerciales à Montréal (CM14 0948)

Objets d'étude en séances de travail

- Réalisation du mandat de consultation publique sur les locaux commerciaux vacants
- Présentation du plan de relance économique de la Ville de Montréal
- Présentation de la démarche d'élaboration du futur *Plan d'urbanisme et de mobilité*
- Mise à jour sur le plan de relance et mesures pour la population commerçante
- Présentation du Programme d'urbanisme transitoire

Nombre de séances

Assemblées publiques : 6 + 21 séances en arrondissements + 1 atelier de cocréation	**Séances de travail : 12**

Rapport

Rapport et recommandations *Problématique des locaux vacants sur les artères commerciales* - Dépôt au conseil municipal du 25 mai 2020

À la loupe

Problématique des locaux vacants sur les artères commerciales
Une démarche de consultation créative et interactive

Le 19 août 2019, la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation - volet municipal a été mandatée par le conseil municipal afin de mener une consultation publique pour trouver des solutions à la problématique des locaux vacants sur les artères commerciales.

Afin d'aborder ce sujet complexe, la Commission a souhaité la mise en place d'une démarche de consultation publique créative et interactive en plusieurs volets. À l'automne 2019, un diagnostic a été réalisé par le Service du développement économique (SDÉ) à l'aide d'entrevues ciblées et d'enquêtes de terrain, ainsi qu'une analyse des pratiques à l'international. Les résultats du diagnostic ont été présentés en séance d'information publique le 10 décembre 2019.

De plus, outre les cinq séances d'audition de mémoire tenues à l'édifice Lucien-Saulnier entre le 14 et le 21 janvier 2020, la Commission a organisé avec le soutien du SDÉ et de la firme Percolab, des activités participatives dans les 19 arrondissements (du 16 janvier au 4 février), ainsi qu'un atelier de cocréation (4 février) qui a permis de rassembler une trentaine de commerçant-es et propriétaires immobiliers. Un questionnaire en ligne a également été diffusé au grand public du 10 décembre au 20 janvier 2020 par la firme SOM, et ce sont plus de 4 000 personnes qui l'ont complété.

Cette démarche d'envergure s'est conclue par une séance publique d'adoption des recommandations tenue entièrement en mode virtuel, le 7 mai 2020. Il s'agissait de la première assemblée publique virtuelle des commissions permanentes.

Perspectives 2021

La Commission entend mettre à profit l'année 2021 pour poursuivre son tour d'horizon des dossiers stratégiques des différents services qui œuvrent en habitation, en urbanisme et en développement économique, en plus de réaliser un suivi de la relance économique de la métropole.

Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise (CDSDM) étudie des dossiers et consulte la population pour éclairer la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil municipal et au conseil d'agglomération, entre autres sur les sujets suivants :

- le développement social;
- la diversité et l'inclusion de la population montréalaise;
- le logement et l'aide aux personnes en situation d'itinérance;
- la gestion du Fonds de lutte contre la pauvreté.

Présidence

Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement, Montréal-Nord (à partir du 19 octobre 2020)

À noter que Mme Sophie Thiébaut, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Sud-Ouest a siégé à la présidence de cette Commission jusqu'au 19 octobre 2020

Vice-présidences

M. Robert Coutu, maire, ville de Montréal-Est

Mme Mary Deros, conseillère de ville, arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Membres

Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement, arrondissement de LaSalle

Mme Josefina Blanco, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

M. Josué Corvil, conseiller de ville, arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Mme Suzanne Décarie, conseillère de ville, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M. Sterling Downey, conseiller de ville, arrondissement de Verdun (jusqu'au 19 octobre, puis de nouveau à partir du 17 décembre 2020)

Mme Mindy Pollak, conseillère d'arrondissement, arrondissement d'Outremont

Mme Christina Smith, mairesse, ville de Westmount (à partir du 30 janvier 2020)

Mme Stephanie Watt, conseillère de ville, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie (à partir du 24 février 2020)

Mme Sue Montgomery, mairesse d'arrondissement, arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce a siégé comme membre à la Commission jusqu'au 24 février 2020. Mme Sophie Thiébaut, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Sud-Ouest a siégé comme membre du 19 octobre au 17 décembre 2020

Objet d'étude en séances publiques

- Politique montréalaise pour l'action communautaire

Objets d'étude en séances de travail

- Politique montréalaise pour l'action communautaire
- Accompagnement de la diversité religieuse montréalaise
- Étude du droit de vote aux résident-es permanent-es
- Rencontre avec l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) à la suite de la publication de son rapport intitulé *Racisme et discrimination systémiques dans les compétences de la Ville de Montréal*

Nombre de séances

Assemblées publiques : 5	**Séances de travail : 13**

Rapport

Rapport et recommandations *Politique montréalaise pour l'action communautaire* - Dépôt au conseil municipal du 21 septembre 2020 et au conseil d'agglomération du 24 septembre 2020

À la loupe

Politique montréalaise de l'action communautaire
Une démarche sur mesure avec les partenaires du milieu

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise (CDSDM) a été mandatée par le conseil municipal pour mener une consultation publique, en réponse à la Déclaration de reconnaissance et de soutien aux organismes communautaires montréalais présentée à la séance du conseil municipal d'août 2018. Conformément à la résolution adoptée dans le cadre de cette séance (CM18 0927), le Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) de la Ville de Montréal a été mandaté pour élaborer le projet de la première politique de reconnaissance et d'appui aux organismes communautaires à soumettre ensuite à la consultation publique.

Afin d'élaborer une politique qui réponde le plus possible aux besoins et attentes du milieu, la Commission, avec le concours du SDIS, a initié une démarche participative d'amont avec des personnes représentantes du milieu communautaire montréalais. Cette préconsultation a permis d'élaborer le document du projet de politique qui a été présenté au grand public lors d'une séance d'information tenue en novembre 2019. Cette séance a été suivie de quatre séances d'auditions de mémoires en février 2020. Le rapport de la Commission a été déposé en septembre 2020.

La Commission a mené ses délibérations en pleine pandémie, et jugeait important de clore cette démarche amorcée il y a plusieurs mois avec le dépôt du rapport. Elle a jugé que c'était d'autant plus précieux dans les circonstances de la crise sanitaire actuelle qui ont davantage exposé les plus vulnérables et grandement illustré l'importance des acteurs du milieu communautaire pour la qualité de vie des Montréalaises et Montréalais.

Perspectives 2021

La Commission entend poursuivre l'étude du dossier sur le droit vote accordé aux résident-es permanent-es. dans le cadre d'élections municipales. Elle entend également entamer une réflexion pour mettre en œuvre les recommandations issues du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) en matière de lutte au racisme et à la discrimination systémiques.

Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

La Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs (CEEDDP) étudie des dossiers et consulte la population pour éclairer la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil municipal et au conseil d'agglomération, entre, autres sur les sujets suivants :

- la production et la distribution de l'eau potable;
- le traitement des eaux usées;
- la qualité de l'air;
- les arbres et les grands parcs;
- la gestion des déchets et du recyclage;
- la transition écologique et l'adaptation aux changements climatiques.

Présidence

Mme Valérie Patreau, conseillère d'arrondissement, arrondissement d'Outremont

Vice-présidences

M. Francesco Miele, conseiller de ville, arrondissement de Saint-Laurent

Mme Maria Tutino, mairesse, ville de Baie-d'Urfé

Membres

Mme Josefina Blanco, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Mme Julie Brisebois, mairesse, village de Senneville

Mme Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Mme Catherine Clément-Talbot, conseillère de ville, arrondissement de Pierrefonds–Roxboro

M. Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Mme Fanny Magini, conseillère d'arrondissement, arrondissement d'Outremont

M. Jérôme Normand, conseiller de ville, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Mme Maeva Vilain, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Objets d'étude en séances publiques

- *Montréal, objectif zéro déchet* : projet de Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025 de l'agglomération de Montréal (PDGMR)
- Consultation publique sur la cessation du gaspillage alimentaire

Objets d'étude en séances de travail

- Élaboration des recommandations donnant suite à l'étude publique du projet de PDGMR
- Travaux préparatoires en vue de la tenue de la consultation publique sur la cessation du gaspillage alimentaire

Nombre de séances

Assemblées publiques : 8	Séances de travail : 12

Rapports

- Rapport et recommandations *Consultation publique sur le contrôle des circulaires* - Dépôt au conseil municipal du 24 février 2020
- Rapport et recommandations *Montréal, objectif zéro déchet : consultation publique sur le projet de Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025* - Dépôt au conseil municipal du 25 mai 2020 et au conseil d'agglomération du 28 mai 2020

À la loupe

Questionnaire sur la réduction à la source
Recueil de données inédites

Grâce à l'ajout d'un volet en ligne à la consultation sur le projet de Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025 de l'agglomération de Montréal, la Commission a pu cette année recueillir des données inédites sur la disposition d'une certaine frange de la population montréalaise à modifier ses habitudes de consommation pour tendre vers un mode de vie zéro déchet.

Pendant toute la durée des audiences publiques menées au début de l'année 2020, un questionnaire en ligne était disponible sur la page dédiée à la consultation sur la plateforme Réalisons Montréal. Ce questionnaire invitait les personnes intéressées à donner leur avis sur différentes mesures proposées par la Ville, ainsi que sur leurs habitudes actuelles d'emploi d'articles à usage unique, sur le gaspillage alimentaire et sur le recyclage et le réemploi de textiles.

Les résultats du questionnaire ont révélé un degré élevé de sensibilisation à l'importance de réduire à la source l'utilisation d'articles à usage unique (pailles, bouteilles d'eau, gobelets de café, etc.) chez les quelque 7 000 personnes répondantes.

La compilation des données a aussi montré que selon ces mêmes personnes, et au-delà des choix de consommation individuels, l'accent devrait être mis sur le rôle des autorités, ainsi que des commerces et entreprises de production et de distribution, pour faciliter l'adoption par la population de comportements écoresponsables (ex. tarification, offre de solutions de rechange, interdiction réglementaire). Ces constats ont été pris en compte par la Commission dans l'élaboration des 52 recommandations présentées à l'Administration en vue de bonifier le Plan directeur.

Perspectives 2021

En 2021, la Commission poursuit ses travaux de consultation sur la cessation du gaspillage alimentaire, avec la tenue du 27 janvier au 10 février, de quatre assemblées publiques virtuelles d'audition des mémoires et opinions. Il est prévu de déposer le rapport final et les recommandations de la Commission au printemps 2021. Pour rappel, cette consultation provient d'une demande citoyenne. Elle est la deuxième à être tenue en vertu du service numérique du droit d'initiative.

Commission sur l'examen des contrats

La Commission sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité des processus d'appels d'offres avant l'octroi des contrats, en s'appuyant sur les critères d'examen établis par le conseil municipal et le conseil d'agglomération.

- Les dossiers examinés étant confidentiels, seules les personnes concernées peuvent avoir accès aux travaux de la Commission

Présidence

Mme Karine Boivin Roy, conseillère de ville, arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Vice-présidences

M. Christian Arseneault, conseiller de ville, arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Mme Julie Brisebois, mairesse, village de Senneville

Membres

Mme Christine Gosselin, conseillère de ville, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Mme Paola Hawa, mairesse, ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

M. Christian Larocque, conseiller d'arrondissement, arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

M. Jérôme Normand, conseiller de ville, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

M. Giovanni Rapanà, conseiller de ville, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau, conseillère de ville, arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski, conseiller d'arrondissement, arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Mme Lili-Anne Tremblay, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Saint-Léonard

Il est à noter que deux autres personnes élues ont siégé à la Commission en 2020. Il s'agit de M. Luc Gagnon, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Verdun, dont le mandat a pris fin le 27 février 2020, et de M. Jocelyn Pauzé, conseiller de ville, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, qui a siégé du 11 mars au 22 octobre 2020.

Objet d'étude en séances publiques

- Cette commission ne tient pas de séance publique

Objet d'étude en séances de travail

- La Commission étudie divers contrats qui lui sont soumis par le comité exécutif et qui répondent aux critères d'examen définis par les résolutions CM11 0202 et CG11 0082. En 2020, la Commission a étudié 108 contrats. En outre, des travaux ont également été menés pour se pencher sur les critères d'examen et sur le rôle de la Commission afin de donner suite au mandat donné à la Commission par le conseil municipal, de réviser, conjointement avec le Bureau de l'inspecteur général, les critères d'examen établis en 2011 par les résolutions CM11 0202 et CG11 0082. L'objectif de cette démarche visait globalement à optimiser la contribution de la Commission afin de la rendre plus significative et profitable à la collectivité montréalaise.

Nombre de séances

Assemblée publique : 0	**Séances de travail : 23**

Répartition des contrats étudiés en 2020 selon les critères d'examen applicables

Parmi les 108 contrats étudiés par la CEC en 2020, 34 contrats sont d'une valeur de plus de 10 M$ (31 %) et 62 % (21) de ces contrats ont été étudiés en vertu d'un second, voire de plus de deux critères d'examen.

Pour rappel, les contrats répondant à l'un ou l'autre des critères suivants doivent faire l'objet d'un examen de la conformité du processus d'appel d'offres ou d'octroi de contrat :

1. Contrat de plus de 10 M$;
2. Contrat de biens et services ou contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M$ ou contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M$ répondant à l'une des conditions suivantes :
   a. Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres;
   b. Aucun appel d'offres effectué, le fournisseur étant considéré unique en vertu du paragraphe 2 du premier alinéa de l'article 573.3 de la Loi sur les cités et villes;
   ~~c. Contrat accordé à un consortium[1];~~
   d. Écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la deuxième meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation;
   e. Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;
   f. L'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent;
   g. Transaction immobilière conclue de gré à gré à un montant différent de la juste valeur marchande.
3. Contrat que le comité exécutif ou un conseil d'arrondissement juge nécessaire de soumettre à la Commission.

1 En octobre 2020, le comité exécutif a décidé de donner suite à une recommandation antérieure de la Commission en supprimant ce critère d'examen pour lequel aucun contrat n'a été étudié.

Tableau illustrant la répartition des 108 contrats étudiés en 2020 selon les critères d'examen applicables	Nombre de contrats
**Contrats de plus de 10 M$** (parmi les 34 contrats de plus de 10 M$, 21 répondaient à plus d'un critère d'examen (62 %)	**34**
**Contrats de biens et services d'une valeur de plus de 2 M$** (parmi les 26, 9 sont de plus de 10 M$ / 35 %)	**26**
• Une seule soumission conforme reçue à un appel d'offres;	**10**
• Aucun appel d'offres effectué – fournisseur considéré unique;	**0**
• Écart de prix de 20 % entre l'adjudicataire et le 2e plus bas soumissionnaire conforme;	**6**
• Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;	**13**
• L'adjudicataire en est à son 3e octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent;	**9**
• Transaction immobilière conclue de gré à gré à un montant différent de la juste valeur marchande.	**1**
**Contrats d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M$** (parmi les 47, 10 sont de + de 10 M$ / 21 %)	**47**
• Une seule soumission conforme reçue à un appel d'offres;	**5**
• Aucun appel d'offres effectué – fournisseur considéré unique;	**0**
• Écart de prix de 20 % entre l'adjudicataire et le 2e plus bas soumissionnaire conforme;	**19**
• Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;	**26**
• L'adjudicataire en est à son 3e octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.	**3**
**Contrats de services professionnels de plus de 1 M$** (parmi les 22, 3 contrat est de plus de 10 M$ / 14 %)	**22**
• Une seule soumission conforme reçue à un appel d'offres;	**10**
• Aucun appel d'offres effectué – fournisseur considéré unique;	**0**
• Écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le 2e plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la 2e meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation;	**5**
• Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;	**6**
• L'adjudicataire en est à son 3e octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.	**9**
Contrat que le comité exécutif ou un conseil d'arrondissement juge nécessaire de soumettre à la Commission.	**1**

Rapports

108 rapports d'examen ont été produits sur mandats reçus du comité exécutif pour étudier des processus d'appel d'offres des unités administratives ci-dessous :

- Service des infrastructures du réseau routier (28)
- Service de l'eau (24)
- Service de la gestion et de la planification immobilière (15)
- Service de l'urbanisme et de la mobilité (9)
- Service de l'environnement (8)
- Service du matériel roulant et des ateliers (6)
- Service des finances (2)
- Service de la concertation des arrondissements (4)
- Service des technologies de l'information (4)
- Service de l'approvisionnement (3)
- Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (2)
- Arrondissement de l'Île-Bizard–Sainte-Geneviève (2)
- Service des ressources humaines (1)

- Rapport et recommandations *Bilan de la neuvième année d'activité de la Commission permanente sur l'examen des contrats (2019)* – Dépôt au conseil municipal du 15 juin 2020 et au conseil d'agglomération du 18 juin 2020.
- Rapport et recommandations *Révision des critères d'examen de la Commission sur l'examen des contrats* – Dépôt au conseil municipal du 19 octobre 2020 et au conseil d'agglomération du 22 octobre 2020.

Perspectives 2021

En 2021, la Commission siégera jusqu'en septembre en raison de l'élection municipale générale qui se tiendra à l'automne pour examiner les mandats qui lui seront confiés par le comité exécutif. En outre, d'ici là, la Commission sera également intéressée à prendre connaissance de la réponse du comité exécutif à son bilan annuel de la neuvième année d'existence de la Commission (2019) ainsi qu'à son rapport de recommandations sur la révision des critères d'examen établis en 2011.

Commission sur les finances et l'administration

La Commission sur les finances et l'administration étudie des dossiers et consulte la population pour éclairer la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil municipal et au conseil d'agglomération sur des sujets comme :

- le programme décennal d'immobilisations de la Ville de Montréal;
- les budgets de fonctionnement de la Ville, des sociétés paramunicipales et de la Société de transport de Montréal (STM);
- le rapport annuel du Bureau du vérificateur général;
- l'évaluation foncière.

Présidence

M. Richard Deschamps, conseiller de ville, arrondissement de LaSalle

Vice-présidences

M. Georges Bourelle, maire, ville de Beaconsfield

M. Alan DeSousa, maire, arrondissement de Saint-Laurent

Membres

M. Alex Bottausci, maire, ville de Dollard-des-Ormeaux

Mme Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M. Richard Guay, conseiller de ville, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M. Pierre Lessard-Blais, maire, arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Mme Marie-Andrée Mauger, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Verdun

Mme Sophie Mauzerolle, conseillère de ville, arrondissement de Ville-Marie

Mme Marie Plourde, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

M. Philipe Tomlinson, maire, arrondissement d'Outremont

M. Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement, arrondissement Le Sud-Ouest

Objet d'étude en séances publiques

- Étude publique des budgets de fonctionnement 2021 et du Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2021-2030

Objets d'étude en séances de travail

- Consultation prébudgétaire en vue du dépôt du budget de fonctionnement 2021
- Motion CM17 0634 : Motion de l'opposition officielle pour alléger le fardeau fiscal imposé aux OBNL locataires dans des immeubles non résidentiels
- Motion CM18 1290 : Motion de l'opposition officielle pour que la Ville de Montréal implante la norme ISO 37 001, une certification anticorruption
- Étude du Rapport 2019 du Bureau du vérificateur général

Nombre de séances

Assemblées publiques : 14	Séances de travail : 16

Rapports

- Rapport et recommandations *Étude du Rapport 2019 du Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal* – Dépôt au conseil municipal du 24 août 2020 et au conseil d'agglomération du 27 août 2020
- Rapport et recommandations *Étude de la Norme 37 001 : Systèmes de management anticorruption* – Dépôt au conseil municipal du 24 août 2020 et au conseil d'agglomération du 27 août 2020
- Rapport et recommandations *Consultation prébudgétaire 2021* – Dépôt au conseil municipal du 21 septembre 2020 et au conseil d'agglomération du 24 septembre 2020
- Rapport et recommandations *Étude publique des budgets de fonctionnement 2021 et du PDI 2021-2030* – Dépôt au conseil municipal extraordinaire du 9 décembre 2020 et au conseil d'agglomération extraordinaire du 11 décembre 2020

À la loupe

Étude publique des budgets de fonctionnement 2021 et du PDI 2021-2030
Une étude publique entièrement virtuelle

Considérant les consignes sanitaires en vigueur en contexte de pandémie, il était impossible cette année pour la Commission sur les finances et l'administration de planifier l'étude publique du budget 2021 et du PDI 2021-2030 comme à l'habitude, en invitant l'ensemble des unités d'affaires de la Ville, des sociétés paramunicipales et la Société de transport de Montréal à présenter leurs documents budgétaires au cours d'une série d'assemblée publiques tenues à la salle du conseil de l'hôtel de ville et ouvertes à toutes et à tous.

Année après année, ce sont en effet les directions de près d'une trentaine d'unités d'affaires qui se prêtent à l'exercice d'un échange public avec les membres de la Commission, ainsi qu'avec la population montréalaise, au sujet de leurs réalisations de l'année en cours et de leurs prévisions budgétaires et programmes d'immobilisations pour les années à venir. Gardant à l'esprit de permettre cet échange tout en respectant les restrictions de rassemblement, c'est une étude publique entièrement virtuelle qui a été organisée par la Commission cette année. L'ensemble des travaux a fait l'objet d'une webdiffusion en direct et en différé sur la page web des commissions permanentes et sur la chaîne Youtube de la Ville de Montréal (MTLVille).

Grâce à la collaboration du Service des technologies de l'information, une formation sur les bonnes pratiques de présentation à distance a été offerte à l'ensemble des personnes-ressources qui devaient prendre la parole. Plus de 80 personnes y ont assisté. Les citoyennes et citoyens intéressés pouvaient quant à eux participer aux diverses séances en prenant connaissance à l'avance des documents budgétaires disponibles en ligne et en transmettant, via un formulaire web, leurs questions. Les questions ont été lues en direct lorsque le temps alloué le permettait; les autres ont fait l'objet d'une réponse par écrit. Plus de 90 questions ont été traitées.

Les travaux en public de la Commission se sont échelonnés du 18 au 26 novembre 2020 à un rythme soutenu de plusieurs heures successives par jour, le matin, l'après-midi et en soirée. L'ouverture, la flexibilité et l'engagement dont on fait preuve l'ensemble des parties prenantes ont été essentiels pour faire de cette expérience inédite un succès.

Perspectives 2021

- Motion CM17 0634 : Motion de l'opposition officielle pour alléger le fardeau fiscal imposé aux OBNL locataires dans des immeubles non résidentiels - poursuite des travaux;
- Consultation prébudgétaire 2022;
- Étude publique des budgets de fonctionnement 2022 et du Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2022-2031;
- Discussion publique au sujet du rapport du Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020.

Commission sur l'inspecteur général

La Commission sur l'inspecteur général est une instance mise sur pied pour étudier les dossiers qui relèvent du mandat de l'inspectrice générale, Me Brigitte Bishop. Les dossiers examinés étant confidentiels, seules les personnes concernées peuvent avoir accès aux travaux de la Commission.

Pour en savoir plus sur le rôle de l'inspectrice générale et le Bureau de l'inspecteur général (BIG) de la Ville, consultez bigmtl.ca

Présidence

Mme Manon Barbe, mairesse, arrondissement de LaSalle

Vice-présidences

Mme Christine Black, mairesse, arrondissement de Montréal-Nord

M. Michel Gibson, maire, ville de Kirkland

Mme Marie-Andrée Mauger, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Verdun

Membres

M. Mitchell Brownstein, maire, ville de Côte Saint-Luc

M. Alan DeSousa, maire, arrondissement de Saint-Laurent

M. Pierre-Lessard-Blais, maire, arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Mme Fanny Magini, conseillère d'arrondissement, arrondissement d'Outremont

Mme Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M. Robert Samoszewski, conseiller d'arrondissement, arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

M. Yves Sarault, conseiller d'arrondissement, arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

M. Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement, arrondissement Le Sud-Ouest

Il est à noter que M. Christian Arseneault, conseiller de ville à l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, a également siégé à la Commission jusqu'au 25 août 2020 et Mme Maeva Vilain, conseillère d'arrondissement à l'arrondissement Le Plateau Mont-Royal, jusqu'au 19 octobre 2020.

Objet d'étude en séances publiques

- Cette commission ne tient pas de séance publique

Objets d'étude en séances de travail

En raison du caractère confidentiel des informations contenues dans les dossiers, l'étude de ceux-ci se déroule à huis clos.

- Projet de désinfection à l'ozone à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte (appel d'offres 10-11277, 10-11257 et 12-12107);
- Nettoyage des puisards et des égouts, incluant le transport et l'élimination des résidus, pour divers arrondissements (appels d'offres 19-17453 et 19-17357);
- Rapport annuel 2019 pour l'exercice terminé au 31 décembre 2019;

- Gestion contractuelle effectuée par le Service du matériel roulant et des ateliers de la Ville de Montréal - (art. 57.1.23 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec);
- Gestion contractuelle des appels d'offres de groupes électrogènes à l'Office municipal d'habitation de Montréal - (art. 57.1.23 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec).

Nombre de séances

Assemblée publique : 0	**Séances de travail : 5**

Rapports

- *Commentaires et recommandations à la suite de l'étude du Rapport de recommandations du Bureau de l'inspecteur général sur la gestion contractuelle des appels d'offres de groupes électrogènes à l'Office municipal d'habitation de Montréal - (art. 57.1.23 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec) (2020-10-22)*
- *Commentaires et recommandations à la suite de l'étude du rapport de recommandations du Bureau de l'inspecteur général concernant la gestion contractuelle effectuée par le Service du matériel roulant et des ateliers de la Ville de Montréal - (art. 57.1.23 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec) (2020-10-22)*
- *Commentaires et recommandations faisant suite au Rapport annuel 2019 du Bureau de l'inspecteur général pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019 (2020-06-15)*
- *Commentaires et recommandations faisant suite au Rapport de recommandations du Bureau de l'inspecteur général concernant le Rapport sur le nettoyage des puisards et des égouts, incluant le transport et l'élimination des résidus, pour divers arrondissements (appels d'offres 19-17453 et 19-17357) (2020-06-15)*
- *Commentaires et recommandations faisant suite au Rapport de recommandations du Bureau de l'inspecteur général concernant le projet de désinfection à l'ozone à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte (appels d'offres 10-11277, 10-11257 et 12-12107) (2020-01-27)*

Commission de la présidence du conseil

La Commission de la présidence du conseil (CPC) étudie des dossiers qui visent à favoriser la participation de la population aux différentes instances démocratiques de la Ville. Ces études visent à guider la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil municipal dans les dossiers suivants notamment :

- *Règlement sur la procédure d'assemblée et règles de régie interne du conseil municipal* (06-051);
- Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement;
- Fonctionnement de la période de questions du public au conseil municipal;
- Suivi des travaux du conseiller à l'éthique indépendant des personnes élues et du personnel de cabinet.

Présidence

Mme Suzie Miron, présidente du conseil, conseillère de ville, arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve (depuis le 25 août 2020)

Mme Cathy Wong, conseillère de ville, arrondissement de Ville-Marie a occupé la fonction de la présidence du conseil et de la Commission jusqu'au 17 juin 2020.

Vice-présidences

M. François Limoges, conseiller de ville, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Mme Chantal Rossi, conseillère de ville, arrondissement de Montréal-Nord

Membres

M. Sterling Downey, conseiller de ville, arrondissement de Verdun

Mme Andrée Hénault, conseillère de ville, arrondissement d'Anjou

M. Normand Marinacci, conseiller de ville, arrondissement de l'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

M. Peter McQueen, conseiller de ville, arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Mme Marie-Josée Parent, conseillère de ville, arrondissement de Verdun (à partir du 24 février 2020)

M. Aref Salem, conseiller de ville, arrondissement de Saint-Laurent

Mme Lise Zarac, conseillère de ville, arrondissement de LaSalle

Mme Marianne Giguère, conseillère de ville, Le Plateau-Mont-Royal (à partir du 17 novembre 2020)

Jusqu'au 25 août 2020, Mme Suzie Miron, conseillère de ville, arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve a agi comme membre de la Commission. Mme Sue Montgomery, mairesse, arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce a été membre jusqu'au 24 février 2020. Finalement, M. Jocelyn Pauzé, conseiller de ville, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie a également été membre de cette Commission du 25 août au 17 novembre 2020.

Objet d'étude en séances publiques

- Aucun

Objets d'étude en séances de travail

- Bilan 2019 du Bureau de la présidence du conseil
- Présentation du rapport 2019 du conseiller à l'éthique
- Bilan 2019 des activités des commissions permanentes
- Présentation des règlements du Jeune Conseil de Montréal et de la 33e édition de la simulation de conseil municipal pour les jeunes
- Décorum virtuel et règles particulières du conseil municipal virtuel dans le contexte de la COVID-19

- Motion CM18 0557 - Motion non partisane visant à mandater la Commission de la présidence du conseil afin qu'elle examine les modalités du vote par la poste pour l'élection générale de novembre 2021
- Réflexion sur la modernisation du conseil municipal et sur les balises pour le vote et la participation à distance
- Séances du conseil municipal de l'automne - scénario et enjeux
- Réflexion sur les pistes d'actions pour favoriser la participation des personnes racisées et des Autochtones aux instances municipales

Nombre de séances

Assemblée publique : 0	**Séances de travail : 13**

Rapports

Rapport - *Les activités des commissions permanentes - Bilan 2019* - Dépôt au conseil municipal et au conseil d'agglomération du 24 et 27 février 2020.

Rapport d'étude sur le vote par correspondance comme modalité de vote à distance dans le contexte montréalais (Résolution CM20 0551) - Dépôt au conseil municipal du 24 août 2020

À la loupe

Le vote par correspondance comme modalité de vote à distance
Un rapport attendu en vue des élections du 7 novembre 2021

Le 26 mai 2020, le conseil de ville confiait à la Commission de la présidence du conseil le mandat (CM20 0551) d'étudier les modalités du vote par correspondance dans le contexte montréalais pour l'élection générale du 7 novembre 2021.

Afin d'alimenter les travaux de la Commission, la division de la réglementation, de l'accès à l'information et des élections du Service du greffe a mené une analyse approfondie sur la question du vote par correspondance avec une revue des expériences menées ailleurs au Canada et aux États-Unis, ainsi qu'en Europe. Les résultats de cette démarche ont fait l'objet d'une première présentation à la séance de travail du 18 juin 2020.

Suite à cette séance, les membres ont souhaité approfondir certaines thématiques en lien avec la sécurité et la fiabilité du système, le profil des personnes votantes, et connaître l'état de la réflexion menée au sein de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) sur les solutions envisagées pour le vote en temps de pandémie. Une seconde présentation a donc été effectuée par l'équipe de la division à la séance de travail du 2 juillet 2020.

Dans le cadre de ces deux séances tenues par visioconférence, les membres ont pu poser leurs questions, puis échanger à huis clos afin d'identifier une position commune. Le rapport a été déposé au conseil municipal du 24 août 2020, et a suscité un dialogue au sein de l'ensemble des personnes élues.

Aussi, le 20 octobre 2020, le conseil municipal a adopté à l'unanimité une résolution (CM20 1054) ayant pour but que la Ville de Montréal poursuive ses représentations auprès du Gouvernement du Québec sur les modes de participations alternatifs en vue des prochaines élections municipales, et qu'Élection Montréal soit mandaté de se tenir prêt à permettre à la population montréalaise de voter par correspondance en novembre 2021.

Finalement, le 14 décembre 2020, le comité exécutif a déposé sa réponse au rapport de la Commission.

Perspectives 2021

En 2021, la Commission poursuivra sa réflexion sur les pistes d'actions pour favoriser la participation des personnes racisées et Autochtones aux instances municipales de la Ville de Montréal. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des travaux sur la démocratie municipale et fait également écho au dépôt du rapport de l'OCPM sur le racisme et la discrimination systémiques, et plus particulièrement à la recommandation #37.

Au printemps, la Commission prévoit de tenir deux activités publiques virtuelles, de type tables rondes thématiques, afin d'échanger avec des personnes impliquées et intéressées dans la recherche de solutions.

Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal

La Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal, créée en 2014 par le conseil d'agglomération conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1), est chargée de l'étude des modifications au Schéma d'aménagement et de développement de Montréal.

Conformément à la Loi, cette Commission devient active et débute ses travaux uniquement lorsqu'un mandat lui est confié.

Présidence

M. Pierre Lessard-Blais, maire, arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Vice-présidences

Mme Paola Hawa, mairesse, ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Membres

Mme Christine Gosselin, conseillère de ville, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Mme Nathalie Goulet, conseillère de ville, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Mme Christina Smith, mairesse, ville de Westmount (à partir du 30 janvier 2020)

M. Philipe Tomlinson, maire, arrondissement d'Outremont

M. Georges Bourelle, maire, ville de Beaconsfield, a été membre de cette Commission jusqu'au 30 janvier 2020

Objet d'étude en séances publiques et en séance de travail

Modification proposée au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal visant l'affectation du sol sur le site de la Brasserie Molson Coors dans l'arrondissement de Ville-Marie, en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1)

Nombre de séances

Assemblée publique : 1	**Séance de travail : 1**

Rapport

Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 16 septembre 2020 en mode virtuel - Dépôt au conseil d'agglomération du 22 octobre 2020

Commission sur la sécurité publique

La Commission de la sécurité publique (CSP) est une instance de consultation publique et de surveillance qui éclaire la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil d'agglomération sur des dossiers comme :

- la sécurité incendie;
- la lutte au profilage racial et au profilage social;
- les mesures d'urgence et les plans d'intervention relatifs aux crues, à la chaleur accablante ou aux pandémies de grippe;
- les bilans annuels ainsi que les plans d'action et les politiques du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM).

Présidence

M. Alex Norris, conseiller de ville, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Vice-présidences

M. Abdelhaq Sari, conseiller de ville, arrondissement de Montréal-Nord

M. Philippe Roy, maire, ville Mont-Royal

Membres

M. John Belvedere, maire, ville de Pointe-Claire

Mme Josefina Blanco, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

M. Younes Boukala, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Lachine (à partir du 16 novembre 2020)

Mme Michèle Flannery, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Lachine

M. Jacques Mercier, représentant du gouvernement du Québec

Mme Cathy Wong, conseillère de ville, arrondissement de Ville-Marie (à partir du 27 août 2020)

À noter que M. Luc Gagnon, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Verdun, ainsi que Mme Julie-Pascale Provost, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Lachine ont été membres de cette Commission respectivement jusqu'au 27 août 2020 et jusqu'au 16 novembre 2020.

Objets d'étude en séances publiques

- Bilan des inondations 2019
- Rapport annuel 2019 des actions prises pour lutter contre le profilage racial et social
- *Politique en matière d'interpellation policière* du SPVM

Objets d'étude en séances de travail

- Discussion au sujet de l'évolution de la crise liée à la COVID-19
- Motion CM19 0947 - Motion non partisane visant à veiller à ce que l'utilisation de nouvelles technologies par le SPVM et par d'autres services municipaux ne porte pas atteinte aux droits civils des citoyens
- Motion CM20 0679 - Motion non partisane visant à assurer le respect du droit de la population à la protection des renseignements personnels dans le cadre de l'utilisation de lecteurs automatique de plaques d'immatriculation par le Service de police de Montréal
- Réflexion concernant un plan de rétablissement de la Ville post-COVID-19 dans une approche de résilience urbaine

- Armes à impulsions électriques (AIE) et armes longues
- Révision de la réglementation - lutte au profilage racial et social

Nombre de séances

Assemblées publiques : 3	**Séances de travail : 19**

Rapport

Aucun

À la loupe

Politique en matière d'interpellation du SPVM
Consulter sur des enjeux d'actualité

Le 8 juillet 2020, la Commission sur la sécurité publique annonçait la tenue d'une consultation publique portant sur la nouvelle *Politique en matière d'interpellation* du SPVM rendue publique le même jour. Il s'agit de la première politique encadrant les interpellations policières au Québec. Cette politique a été lancée dans un contexte de mobilisation mondiale contre le racisme et la brutalité policière à la suite de la mort de M. George Floyd à Minneapolis.

En raison des mesures sanitaires en vigueur, la Commission a tenu une séance publique d'information, en mode virtuel, le 1er septembre 2020. À cette occasion, près de 30 questions ont été acheminées à l'avance par le public, à l'aide d'un formulaire en ligne. La Commission invitait également le public à soumettre par écrit ou par vidéo commentaires et opinions, dans l'objectif d'alimenter la réflexion en vue de l'élaboration de ses recommandations. Ce sont 19 mémoires et 30 opinions courtes qui ont été déposés auprès de la Commission dans ce cadre.

Tout au long du processus, la Commission a tenu à souligner la mobilisation non négligeable des citoyennes et citoyens à cette consultation publique considérant la période estivale et la crise sanitaire en cours.

Perspectives 2021

La Commission poursuivra les travaux afférents à la *Politique en matière d'interpellation policière* du SPVM. Elle entend également continuer l'exercice de reddition de compte dans le cadre des actions prises pour contrer le profilage racial et social. Ce suivi présenté par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale s'inscrit dans la foulée des recommandations de la Commission conjointe pour les années 2018 et 2019.

Commission sur le transport et les travaux publics

La Commission sur le transport et les travaux publics étudie des dossiers et consulte la population pour éclairer la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil municipal et au conseil d'agglomération, notamment sur les sujets suivants :

- le transport actif et collectif;
- les travaux d'infrastructures dans les rues de Montréal;
- les technologies de l'information au service de la mobilité des personnes.

Présidence

Mme Marie Plourde, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Vice-présidences

M. Michel Gibson, maire, ville de Kirkland (à partir du 30 janvier 2020)

M. Aref Salem, conseiller de ville, arrondissement de Saint-Laurent

Mme Paola Hawa, mairesse, ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a été vice-présidente de cette Commission jusqu'au 30 janvier 2020

Membres

Mme Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (à partir du 24 février 2020)

Mme Paola Hawa, mairesse, ville de Sainte-Anne-de-Bellevue (à partir du 30 janvier 2020)

M. Pierre L'Heureux, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Verdun

M. Christian Larocque, conseiller d'arrondissement, arrondissement de l'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

M. Peter McQueen, conseiller de ville, arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

M. Hadrien Parizeau, conseiller de ville, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Mme Mindy Pollak, conseillère d'arrondissement, arrondissement d'Outremont (à partir du 19 octobre 2020)

Mme Maeva Vilain, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal (à partir du 16 novembre 2020)

Les personnes élues suivantes ont été membres de la Commission au courant de l'année : M. Younes Boukala, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Lachine (du 19 octobre au 16 novembre 2020); M. François W. Croteau, maire d'arrondissement, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie (jusqu'au 24 février 2020); Mme Marianne Giguère, conseillère de ville, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal (jusqu'au 19 octobre 2020); Mme Marie-Andrée Mauger, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Verdun (jusqu'au 24 août 2020)

Objet d'étude en séances publiques

- Aucun

Objets d'étude en séances de travail

- Accompagnement des Montréalaises et des Montréalais vers la mobilité durable
- Augmentation de la garantie des travaux de construction afin d'assurer la qualité des travaux routiers à Montréal - Motion de l'opposition officielle CM19 0475

Nombre de séances

Assemblée publique : 0	**Séances de travail : 6**

Rapport

Rapport et recommandations *Réussir la transition vers la mobilité durable : comment aller plus loin* - Dépôt au conseil municipal du 14 décembre 2020 et au conseil d'agglomération du 17 décembre 2020

Perspectives 2021

La Commission prévoit poursuivre l'étude portant sur l'augmentation de la garantie des travaux de construction afin d'assurer la qualité des travaux routiers à Montréal (Résolution CM19 0475). Elle souhaite également entamer une étude portant sur le bilan des voies actives sécuritaires (VAS) déployées dans la cadre de la crise sanitaire.

Le saviez-vous?

Bien qu'elles exercent un réel pouvoir d'influence auprès de l'Administration, les commissions permanentes constituent des structures exclusivement consultatives. Par conséquent, le caractère des opinions contenues dans les avis, recommandations et rapports des commissions n'est ni décisionnel ni exécutoire, et ce, contrairement aux décisions des conseils d'arrondissement, du conseil municipal, du comité exécutif et du conseil d'agglomération, dont les pouvoirs sont décisionnels.

Après le dépôt d'un rapport d'une commission permanente, il revient au comité exécutif d'y donner suite dans un délai raisonnable habituellement environ dans les six mois suivant le dépôt. Le rapport du comité exécutif devient public au moment où il est présenté à une séance du conseil municipal.

En 2020, sept réponses du comité exécutif ont été déposées pour faire suite au dépôt de rapports des commissions. Il s'agit des réponses suivantes :

- *Réponse du comité exécutif* au rapport de la Commission de la présidence du conseil portant sur la période de questions du public au conseil municipal - Dépôt au conseil municipal du 25 mai 2020;
- *Réponse du comité exécutif* au rapport de la Commission de la présidence du conseil portant sur la rédaction épicène des contenus émanant de la Ville de Montréal - Dépôt au conseil municipal du 25 mai 2020;
- *Réponse du comité exécutif* au rapport de la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs portant sur le projet de Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025 de l'agglomération montréalaise - Dépôt au conseil municipal et au conseil d'agglomération des 24 et 27 août 2020;
- *Réponse du comité exécutif* au rapport de la Commission de la présidence du conseil portant sur le vote par correspondance comme modalité de vote à distance - Dépôt au conseil municipal du 14 décembre 2020;
- *Réponse du comité exécutif* au rapport de la Commission sur les finances et l'administration suite à la consultation prébudgétaire 2021 - Dépôt au conseil municipal et au conseil d'agglomération des 14 et 17 décembre 2020;
- *Réponse du comité exécutif* au rapport de la Commission sur les finances et l'administration sur l'étude publique des budgets de fonctionnement 2020 et du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2021-2022 de la Ville de Montréal, de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes, ainsi que de la Société de transport de Montréal - Dépôt au conseil municipal et au conseil d'agglomération des 14 et 17 décembre 2020.
- *Réponse du comité exécutif* au rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats portant sur le bilan de sa huitième année d'activités - Dépôt au conseil municipal et au conseil d'agglomération des 19 et 22 octobre 2020.

CONCLUSION

Les commissions permanentes du conseil, à votre écoute!

La poursuite intensive des travaux des commissions permanentes en cette année si particulière (123 séances de travail tenues; un record depuis les 5 dernières années), ainsi que la réponse citoyenne soutenue aux activités publiques malgré leur déroulement en mode virtuel, démontrent l'importance de ces instances consultatives dans l'aide à la décision publique, et la crédibilité accordée à leurs travaux. Il s'agit également d'un indicateur encourageant de l'état de santé de notre démocratie municipale.

Forte de cette année particulière et de l'adaptation des pratiques en mode virtuel, la Commission de la présidence encourage l'ensemble des commissions permanentes de la Ville de Montréal à réfléchir aux pratiques virtuelles à rendre permanentes, en addition à celles plus conventionnelles, afin de rejoindre un plus grand nombre de personnes et favoriser la conciliation vie personnelle-travail.

Pour suivre les travaux et l'actualité des commissions permanentes

Abonnez-vous à l'*infolettre* des commissions

Visitez le site Internet des commissions permanentes : *ville.montreal.qc.ca/commissions*

Abonnez-vous à la chaîne Youtube officielle de la Ville de Montréal *MTLVille*

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

@commissions.mtl

@Comm_MTL

Montréal

montreal.ca

Ville de Montréal (01-2021)